

Le Hêlot

N° 18

Commune d'UGNY LE GAY
JUN 2016
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Comme tous les ans, depuis maintenant six ans, le Comité des fêtes d'UGNY LE GAY a confectionné char, costumes et musique afin de se produire au défilé carnavalesque des fêtes de Rabelais, rendez-vous festif incontournable de la cité des singes. Après les chevaux, les paysans d'antan, les hareng-saurs, la bonne aventure, les majorettes, les indiens, cette année, il avait choisi le thème « nature et campagne »... Nos charmantes « fleurs », nos légumes, nos volailles, ont porté bien haut les couleurs de notre village, pour la plus grande joie des spectateurs!

Le mot du Maire: Sans être résolument optimiste, cette nouvelle édition du Hêlot ne veut pas se montrer trop pessimiste sur l'avenir de notre petite commune... Il faut cependant rester prudent quant aux futurs investissements communaux, comme nous vous l'exposons en page 2 de ce bulletin. Heureusement, il y a l'investissement et le soutien d'une grande partie de nos administrés, qui, à travers le tissu associatif de notre village, contribuent au bien-être et au bien vivre de notre population: qu'ils en soient vivement remerciés... C'est à leur dynamisme qu'Ugny le Gay doit son rayonnement!

quelques petites choses... à retenir:

attention, fermeture de la déchetterie de chauny à partir du 30 juin!

A partir de cette date les habitants de la commune sont invités à porter leur encombrants à la nouvelle déchetterie de la ZES Evolis, 10 rue Léonard de Vinci, à Tergnier.

Pour les horaires, se référer au site de la CCCT...



réunion publique assainissement, le 23 juin à 18 heures 30... À la Mairie d'Ugny le Gay... On y reparlera du projet de convention pour la réalisation des systèmes d'assainissement individuels, de leur financement, et de la visite des services du Siden-Sian pour étudier chaque parcelle habitée...

le comité des fêtes, les dates à retenir pour les festivités estivales:

dimanche 19 juin, à 16 heures 30... Concert de musique vivante en l'église d'Ugny le Gay...

samedi 25 juin, à 20 heures... Les feux de la Saint-Jean, soirée barbecue à la Mairie

les 2,3,4 juillet... La fête patronale!

le 23 juillet... Concert « canton'chante » sur la place de l'église...

l'état civil de la commune:
RAS...



Les décisions du Conseil Municipal

Budget 2016... Recettes stables mais...

Le 14 Avril 2016, le Conseil Municipal d'Ugny le Gay se réunissait pour voter le Budget de l'année en cours. Ce vote peut vous apparaître bien tardif puisque 3 mois se sont déjà écoulés depuis le début de l'année, mais sachez que la loi l'autorise, et que dans l'attente du vote du budget primitif de la commune, le maire peut engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent.

Mais l'exercice ne se limite pas au simple vote du budget primitif, qui est en quelque sorte une autorisation délivrée au Maire de dépenser l'argent municipal dans les limites des sommes inscrites au dit-budget... Il valide par la même occasion le Compte administratif de l'année antérieure, compte qui décrit scrupuleusement le détail des dépenses et des recettes réelles.

En 2015, ça ne s'est donc pas trop mal passé pour notre commune... Nous avons dépensé 104 489 euros et nous avons touché 152 555 euros. Nous avons donc économisé 48 067 euros, qui viennent s'ajouter aux 48 071 euros de solde antérieur, la commune se retrouve avec 96 138 euros de solde de fonctionnement cumulé, soit à peu près une année budgétaire d'avance!

A quoi peut bien servir tant d'argent d'avance? Ne pourrait-on pas le dépenser, ou réduire les impôts afin de dégonfler ce gros bas de laine?... Que nenni! Surtout que se profile à l'horizon des dépenses d'investissement assez conséquentes: la rénovation du cimetière, autour des 30 000 euros et surtout la dernière tranche des travaux de voirie qui est évaluée à 170 000 euros...

Les finances de la commune sont donc saines... Mais il faut être cependant vigilant sur deux indicateurs qui pourraient se montrer inquiétants dans un avenir proche:

_ la tendance à la baisse des aides de l'état, 24 409 € en 2014, 22 389 € en 2015 en ce qui concerne la dotation forfaitaire...

_ la tendance à la hausse de certaines dépenses obligatoires, telle que le service départemental d'incendie et de secours, 3 420 € en 2010, 4 459 € en 2015, soit plus de 30% d'augmentation en 5 ans!

Idem pour les charges scolaires qui vont aussi sérieusement augmenter du fait qu'en 2016, la commune de Villequier-Aumont nous demandera de les payer pour les élèves de la commune qu'elle accueille...

Le conseil municipal reste donc optimiste sur les capacités financières de notre commune, mais reste vigilant sur les fluctuations positives ou négatives que laisse présager l'analyse de l'évolution de notre budget.

Les chemins en question...



Les membres du conseil ont été invités à donner leur avis sur un devis présenté par l'entreprise GUERREAU pour l'arasage du talus du chemin du mont Halot.

Le devis se monte à 2300 euros pour une longueur de chemin de 280 mètres soit environ 10 euros le mètre linéaire...

Le débat s'engage sur l'existence ou non de bornes longeant le chemin, étant donné que certaines bornes ont été détruites par les exploitants agricoles cultivant les terrains limitrophes du chemin...

On fait remarquer que certains chemins n'ont fait l'objet d'aucune rectification depuis la fin du remembrement en 2001... Mais à ce moment-là, les agriculteurs ont refusé de créer une association foncière, à cause du mauvais souvenir que leur avait occasionné celle créée après l'opération d'aménagement foncier de Caumont...

Cette question avait déjà été évoquée au niveau du Conseil et il avait alors été demandé que les exploitants agricoles travaillant sur le terroir d'Ugny soient convoqués à la Mairie pour planifier avec eux l'ensemble des travaux à effectuer sur les chemins ruraux, ainsi que leur mode de financement...

Car les travaux sur les chemins ruraux ne se limitent pas au seul chemin du Mont Halot : en effet, beaucoup de fossés seraient à faire curer, des chemins à redresser à 6 mètres, d'autres en « cavées » à élargir... Il est donc nécessaire de se mettre d'accord avec les principaux usagers que sont les agriculteurs, mais aussi leur demander de s'engager dans une démarche de conservation des chemins ! L'investissement dans les chemins ruraux n'étant pas une dépense obligatoire, les contribuables locaux ne verraient pas d'un bon œil le fait de dépenser des sommes conséquentes dans les chemins ruraux, sans contrepartie de la part de ceux qui en sont les premiers bénéficiaires...

Certains conseillers émettent la crainte de voir ce genre de débat « dérapier » et que celui-ci tourne à la foire d'empoigne... Mais on les rassure, les exploitants agricoles sont des gens raisonnables et savent se montrer respectueux de « l'autorité publique »

Après en avoir délibéré le CM décide :

_de réunir l'ensemble des cultivateurs exploitant le terroir de la commune afin d'étudier avec eux un plan de réaménagement des chemins ruraux, ainsi que les modes de financement du dit plan.

_de négocier avec eux une convention de bon usage des chemins ruraux.

La vie du village

La téléphonie dans le village...

Suite des aventures...

Vous aviez répondu massivement à notre enquête de satisfaction de novembre 2014, qui confirmait par le détail une très mauvaise qualité de couverture du réseau téléphonie mobile et qui nous a permis de constituer un dossier complet sur la situation de notre village. C'est sur ces bases et sur le fait que notre village n'était pas identifié en zone blanche, donc non prioritaire au regard des plans d'aménagement du territoire, que nous avons fait une trentaine d'interventions auprès de la CCCT (Mr IGNASZAK), du Conseil Général puis Départemental (Mr LANOUILH), du Conseil Régional (Mr BRONCHAIN, puis récemment Mr COULON son vice-président), de l'Assemblée Nationale (Mme BECHTEL) et les services de la direction d'Orange à Amiens.

Certes, en réponse à l'intervention de Mme BECHTEL... Mr MACRON a rappelé les accords négociés avec les opérateurs, à savoir : « couvrir en 2 G à la fin de 2016, les centres-bourgs des communes ne disposant d'aucun service de téléphonie mobile, ainsi qu'un service mobile 3 G aux 2200 communes non couvertes avant la mi-2017 » soit aux communes en zones blanches qui étaient 3000 en 2009.

Mais il a déclaré par ailleurs: « Nous voulons que chacun puisse téléphoner avec un mobile, où qu'il réside ; nous avons fixé un cap, celui de l'investissement dans les réseaux et le déploiement d'infrastructures de nouvelle génération et établi une méthode, en invitant le secteur à nous proposer rapidement un engagement collectif ».

Nous sommes donc modérément optimistes sur cette déclaration de mai 2015, car nous n'avons connaissance aujourd'hui d'aucune date relative à l'engagement du secteur c'est à dire des opérateurs.

Certes, il reste une possibilité de meilleure connexion pour les personnes disposant d'une livebox. Il s'agit d'y brancher un boîtier « femtocell ». Il vaut 19,90 € chez Orange, avec la possibilité de négocier le remboursement auprès du service clients, mais ce n'est pas facile!

Et c'est d'ailleurs notre objectif que de négocier le remboursement systématique pour les Ugniens... Il est de 49 € chez SFR, mais remboursé à la 1ère connexion. Pour ceux qui sont chez FREE ce sera 10 € de frais d'envoi... Bouygues a arrêté la diffusion de sa femtocell.

Nous restons en contact avec les interlocuteurs cités préalablement et ne manquerons de vous informer de toute avancée.



Vœux & commémoration...



Les grands médias nationaux nous vantent (et nous vendent) du devoir de mémoire à grands renforts d'images, et de grands événements internationaux. Les récentes commémorations de Verdun en ont été un exemple révélateur. A Ugny, ce devoir de mémoire est solidement ancré dans la tradition villageoise, puisque chaque commémoration rassemble plus du quart de la population adulte... Loin des caméras...



Propreté du village...



Il paraît que certains administrés se demandent avec angoisse ce que fait notre employé communal de ses 20 heures de travail hebdomadaire... Qu'ils se rassurent, il bosse! Depuis le jour de son recrutement, il a refait à neuf les peintures du secrétariat de mairie, ainsi qu'une salle du premier étage, la clôture de la mairie, beaucoup de talus de la rue principale, etc...

A propos, nous vous rappelons que **le conseil municipal demande à tous les riverains des voies communales d'entretenir les trottoirs et bordures attenantes à leur propriété!**

Ceci par souci d'économie budgétaire afin de ne pas augmenter les impôts locaux...

Des nouvelles du Comité des Fêtes

Belote



Incontestablement, la belote n'est pas un sport Ugnien. Et c'est dommage pour 3 raisons majeures: comme d'habitude la convivialité était de rigueur, toutes les équipes ont pu bénéficier d'un lot et, cerise sur les crêpes, ces dernières étaient excellentes.

Chasse au trésor



La Course au Trésor du 13 avril s'est déroulée par un temps exceptionnel. Après les explications concernant le plan de route, la signalisation des lieux de recherche, les trésors à trouver, les jeunes participants se sont envolés gaiement sur près de 3 km, et ont pu bénéficier en fin de parcours d'un généreux goûter dans le cadre de l'ancien jeu d'arc.

Mardi-Gras



Les enfants étaient les bienvenus mais ils ne sont pas venus ou si peu. Les présents s'en sont donnés à cœur joie avec force cartons, crépons, crayons, imagination et les adultes étaient heureux pour eux avec, en plus, pour les papilles de tous, les crêpes maison et les confitures

Fête des Mères



C'est toujours un moment agréable pour les membres masculins du Comité de se rendre dès le matin à la rencontre des mères. 70 rencontres dans la journée. On papote, on échange, on donne des nouvelles, on en prend, beaucoup de sourires et de mots aimables pour cette traditionnelle visite ponctuée, cette année, d'une magnifique composition florale.

Rabelais 2016



Encore un énorme succès de sympathie pour notre char « Campagne et Nature » où les idées vestimentaires d'Elisabeth, que ce soit pour la gente féminine, habillée à base de lierre sur un support blanc ou pour les hommes en combinaison animale, celles-ci ont été appréciées par leur caractère original.

Tout au long du parcours, les gesticulations animales de la gente masculine sur une composition musicale de Christian (des enregistrements alternés de vache, de coq et de batraciens divers), ont fait sourire les spectateurs.

Merci à Chloé, Jennyline, aux deux Romane...

Merci à Brigitte, Colette, Elisabeth, Francine, Sylvie...

Merci à Benjamin, Christian, Dominique, Jean-Louis, Joël, Raymond...

Enfin merci à Jean-Paul et Patrick qui s'étaient joints à eux, pour la préparation de l'évènement (costumes, masques, déguisements, décoration et sonorisation du char).